

# Master mention MIAGE parcours-types : Ingénierie Métier (IM) (1ère année) - ISIAD (2nde année)

Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE

 Niveau d'étude visé BAC +5	 Diplôme Master (LMD)	 Domaine(s) d'étude Informatique des organisations	 Accessible en Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance, VAE	 Établissements Université Toulouse Capitole
---	---	--	---	--

## Présentation

 Code RNCP : 31471

### Spécificités

**Alternance** : le master peut être suivi en alternance :

- M1 Ingénierie Métier + M2 ISIAD en  **alternance**. (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation),
- M2 ISIAD en  **alternance** (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation)

**Pour plus d'information** :  [alternance.fcv2a@ut-capitole.fr](mailto:alternance.fcv2a@ut-capitole.fr)



## Objectifs

**Le Master MIAGE IM / ISIAD vise à former des cadres dédiés à l'ingénierie des systèmes d'information des organisations.** Confrontées à des problèmes de restructuration de leur informatique et de choix stratégiques

en matière d'architecture de leur système d'information, les organisations d'aujourd'hui ont besoin de professionnels de haut niveau, possédant une solide formation en matière de gestion et d'organisation des entreprises tout en dominant les aspects techniques de la conception et du développement des systèmes d'information.

**La 1ère année parcours-type Ingénierie Métier (IM) est une formation universitaire généraliste permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences en technologies de l'information et à leur articulation avec la stratégie de l'entreprise et de ses métiers.** L'objectif est que les étudiants acquièrent les concepts de base de l'informatique, et de la conception de systèmes d'information, de l'analyse des processus métiers et de la conception de systèmes décisionnels.

**Cette 1ère année est commune aux 2 parcours-types de 2nde année : IPM et ISIAD** (respectivement Ingénierie des Processus Métiers et Ingénierie des Systèmes d'Informations pour l'Aide à la Décision). Elle s'adresse principalement à des étudiants ayant des compétences en gestion, économie, économétrie ou administration acquises lors d'une licence. Elle permet aux étudiants d'acquérir progressivement une seconde compétence en technologie de l'information et d'appliquer celle-ci dans la construction d'applications pour les métiers concernant la gestion des entreprises : « l'ingénierie des métiers de l'entreprise ». Ils pourront ainsi maîtriser des concepts clefs des technologies de

l'information, la conception de systèmes d'information et la conception de systèmes décisionnels.

**La 2<sup>de</sup> année parcours-type ISiAD est une formation double compétence donc l'objectif est de former des cadres actifs dans le processus de conception de systèmes informatiques décisionnels.** L'informatique décisionnelle est un secteur en plein développement. Les entreprises ont besoin de prendre des décisions de plus en plus rapidement sur des données étayées. L'évolution technologique permet de satisfaire ce besoin avec l'accroissement du potentiel des machines, des Systèmes de Gestion de Bases de Données et l'apparition des nombreux outils centrés sur les Big Data. Concevoir un système d'information décisionnel consiste dans un premier temps à extraire les données pertinentes pour la prise de décision à partir des Systèmes d'Information opérationnels (Bases de Données, ERP), des données publiques, des objets connectés et des réseaux sociaux. Dans un deuxième temps ces données sont consolidées, organisées et stockées dans des entrepôts de données (Datawarehouse), afin de permettre de les exploiter avec des outils d'analyse multidimensionnelle et des outils de fouille de données (Datamining) pour restituer des indicateurs pertinents aux décideurs.

Consultez le site dédié [MIAGE Toulouse](#).

---

## Savoir-faire et compétences

Les compétences devant être acquises sont :

- \* des compétences en systèmes d'information, méthodes et technologies de l'information, nécessaires pour déterminer et mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins exprimés.
- \* des compétences métiers (fonctionnelles) et des compétences en communication, nécessaires à la compréhension et à l'expression du besoin.

Pour plus d'informations, **consultez la [fiche RNCP](#)** (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention MIAGE sur le site France compétences.

## Admission

---

## Conditions d'admission

### ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

### Pour préparer vos candidatures en 1<sup>ère</sup> année de master, consultez :

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet, - les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,

- la **plateforme nationale des masters [monmaster.gouv.fr](#) pour vous informer** (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidature, modalités de candidature...) **et candidater.**

### ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

#### Droit à poursuite d'études :

**Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.**

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

#### Réorientation :

**L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master** proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

**L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole,** est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

**Téléchargez :**

- les [📄 capacités d'accueil et les modalités du droit à poursuite d'études](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *e-Candidatures*...)

- les [📄 taux de réussite en fin de master](#)

## Inscription

**Candidater en 1ère année de master :**

Toutes les informations en cliquant [📄 ICI](#)

**Alternance :** pour suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez [📄 ICI](#).

**Candidater en 2nde année de master :**

[📄 Solliciter une admission](#)

[📄 Calendrier de dépôt des demandes d'admission via l'application eCandidatures](#)

**Alternance :** pour suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez [📄 ICI](#).

## Et après...

### Insertion professionnelle

Les emplois visés par ces masters se situent à l'intersection des principaux métiers de l'entreprise et des technologies de l'information. L'évolution des technologies de l'information et de la communication ont renforcé l'aspect stratégique des systèmes d'information de l'entreprise : la transformation numérique est au cœur des projets des entreprises et administrations. De fait, l'architecture des systèmes d'information devient plus compliquée à mettre en œuvre et doit être en perpétuelle évolution pour atteindre les objectifs stratégiques de l'entreprise. Ainsi la réussite de tels systèmes ne dépend plus uniquement des spécialistes de l'informatique capables de mettre en œuvre des outils, mais aussi de personnes capables de comprendre les besoins fonctionnels des utilisateurs et de les retranscrire en terme d'objectif à atteindre via les technologies de l'information.

**Les profils d'emploi relevant de cette double compétence sont les suivants :**

- \* Analyste, consultant SI métiers
- \* Concepteur de système d'aide à la décision – Business Intelligence
- \* Ingénieur études et développement
- \* Consultant nouvelles technologies
- \* Conseil en organisation – gestion du changement
- \* Ingénieur d'affaires

**En savoir plus :**

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les [📄 études](#) de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [📄 ICI](#).

## Contact(s)

### Autres contacts

### Renseignements

**Pôle Alternance (FCV2A) :**

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Courriel : [✉ alternance.fcv2a@ut-capitole.fr](mailto:alternance.fcv2a@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 12 87 14

**Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP)** (Préfabriqués - Parking

Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : [✉ suio-ip@ut-capitole.fr](mailto:suio-ip@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 37 28

## Contact scolarité

**Responsables pédagogiques :**

**M. Nicolas VERSTAEVEL**

MF205 - 05 61 12 87 89

[✉ nicolas.verstaevel@ut-capitole.fr](mailto:nicolas.verstaevel@ut-capitole.fr)

**M. Laurent MARSAN**

MF220 - 05 61 63 35 84

[✉ laurent.marsan@ut-capitole.fr](mailto:laurent.marsan@ut-capitole.fr)

**Scolarité Informatique**

Bureau MF 112

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : [✉ Sclarite.Informatique@ut-capitole.fr](mailto:Scolarite.Informatique@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 39 38

## Contact scolarité formation continue

**Formation continue – FCV2A**

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : [✉ veronique.lemozy@ut-capitole.fr](mailto:veronique.lemozy@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 12 86 49

## Lieu(x)

 Toulouse

## Infos pratiques

# Programme

---

## Organisation

**En 1ère année de master**, la formation est organisée de manière annuelle, se déroule sur une durée de 12 mois de septembre N à septembre N+1 et comporte un total de 249h CM et 231h TD.

**En 2ème année de master**, l'action de formation se déroule sur une période de 12 mois, de septembre N à septembre N + 1, et représente un volume horaire global de 494 heures. L'organisation de la formation est annuelle.

Le programme pédagogique est consultable [ICI](#).

**Equipes pédagogiques des deux années :**

Elles se composent d'enseignants chercheurs (professeurs des universités, de maitres de conférences...) et de professionnels.